

L'INFIRMIER(ÈRE) SCOLAIRE

SES MISSIONS



Au sein de notre établissement, l'infirmier ou l'infirmière scolaire est
un maillon essentiel entre santé et éducation.

Par ses missions de prévention, d'éducation à la santé, d'écoute et d'accompagnement, il/elle joue
un rôle pivot dans le repérage précoce des difficultés susceptibles d'entraver la scolarité et
contribue ainsi au bien-être et à la réussite de chaque élève.



**Accueil et écoute
personnalisés**



**Education et
prévention en santé**



**Suivi des élèves :
évaluation et orientation**



**Gestion des soins et
des urgences**



Accueil et écoute personnalisés :

Tout élève peut bénéficier d'un accueil à l'infirmerie sur un temps dédié, quel que soit le motif : physique, psychologique ou relationnel.

La consultation infirmière

Elle est une pratique professionnelle de prise en soin globale et constitue un temps d'échange qui permet d'évaluer les besoins de l'élève et, si nécessaire, de l'orienter vers des professionnels spécialisés, dès lors qu'il y a une incidence sur sa santé ou sa scolarité.

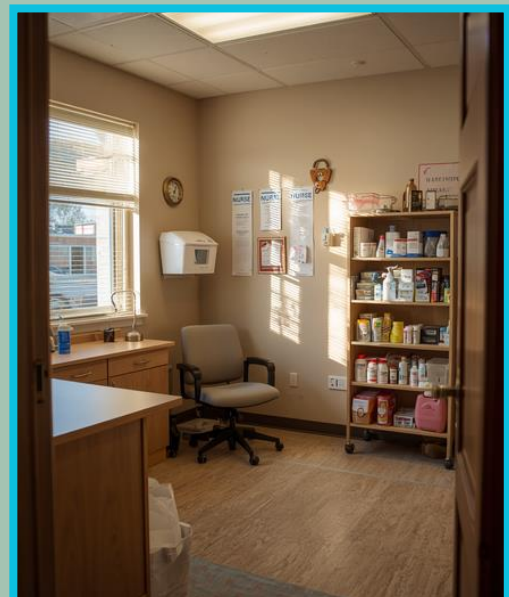
Les infirmiers(ères) scolaires accompagnent les élèves dans le développement de leur esprit critique afin de les aider à devenir des acteurs responsables et autonomes de leur santé et de leur bien-être.

Ces consultations peuvent être proposées sur rendez-vous.

Le secret professionnel

L'infirmier(ère) scolaire est tenu(e) au respect du secret professionnel. Les informations confiées par l'élève, ainsi que les observations réalisées dans le cadre de son accompagnement, demeurent confidentielles afin de garantir une relation de confiance.

L'infirmerie constitue un espace d'accueil, d'écoute et de confidentialité où chaque élève a le droit de consulter librement l'infirmier(ère).





Suivi des élèves : évaluation et orientation



Dépistage infirmier

L'infirmier(ère) réalise le dépistage obligatoire prévu par arrêté ministériel, afin de repérer d'éventuelles difficultés ou problèmes de santé et d'en assurer le suivi si nécessaire.

Au sein de l'établissement, le dépistage infirmier permet à l'élève de bénéficier d'un entretien privilégié au cours de sa scolarité.



Le suivi des élèves à besoins particuliers

Il/elle participe activement à l'accueil des élèves en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé chroniques.

En collaboration avec les équipes éducatives, il/elle participe à la mise en oeuvre des Projets d'Accueil Individualisés (PAI), notamment à l'application du protocole de soins et d'urgence afin de permettre et sécuriser leur scolarité et organiser les soins nécessaires.

Protection de l'enfance

Il/elle participe à la protection de l'enfance en collaboration avec le service social en faveur des élèves de l'éducation nationale et en conformité avec les protocoles départementaux.

Il/elle agit pour assurer la protection de l'élève.



Education à la santé et Prévention

L'infirmier(ère) contribue à la mise en oeuvre d'actions éducatives de santé dans le 1er et le 2nd degré avec l'ensemble de la communauté éducative et l'ensemble des partenaires.

L'approche globale de l'éducation à la santé permet aux élèves de développer leur esprit critique et de faire des choix éclairés en matière de santé individuelle et collective.

Il-elle contribue au développement des CPS : Compétences Psycho-sociales, dans une démarche de promotion de la santé et de bien-être à l'école ou en prévention des comportements à risque.

Cette action s'inscrit dans le cadre du parcours éducatif de santé, des CESCE et en référence aux enjeux de santé publique.





Gestion des soins et des urgences

L'infirmier(ère) organise la gestion des soins et des urgences dans l'établissement conformément au protocole national sur l'organisation des soins et des urgences (BO hors-série n°1 du 6 janvier 2000).

En cas d'accident ou de maladie transmissible, il-elle conseille la direction sur les mesures de protection à prendre et assure la liaison avec les familles.

Il-elle est votre interlocuteur privilégié(e) pour toute question relative à la santé de votre enfant à l'école.

Il-elle vous informe de ses constatations lors des dépistages et vous accompagne dans l'accès aux soins si nécessaire.



**Pourquoi
l'infirmerie est
parfois fermée ?**

**Pourquoi
l'infirmier(ère)
n'est pas
toujours
disponible ?**



**L'infirmier(ère) n'est pas une présence médicale
continue dans l'établissement comme dans un cabinet
médical ou un hôpital.**

Elle peut être :

- en rendez-vous avec un élève
- dans une salle de classe pour une action de prévention
- en réunion d'équipe
- en intervention d'urgence ailleurs dans l'établissement
- en intervention dans les écoles primaires du secteur



**L'infirmerie n'est donc pas un centre de
soins permanent, mais un lieu d'accueil
éducatif et de suivi de santé.**

Que faire si votre enfant est malade ?

L'infirmerie n'a pas vocation à remplacer le médecin de famille ou les urgences.

- Les élèves sont accueillis dans l'établissement dans un état de santé compatible avec le suivi des cours. En cas de symptômes évocateurs d'une maladie ou de besoin de consultation médicale, ils doivent être pris en charge par leur famille et vus par un médecin en dehors du cadre scolaire.
- Si un élève présente des troubles de santé au cours de la journée :
 - Il est pris en charge par l'infirmier(ère) en fonction de ses disponibilités.
 - A défaut, il est orienté vers la vie scolaire.
- Si son état de santé ne lui permet plus de suivre les cours, la famille sera contactée et il lui sera demandé de venir récupérer l'élève.

Jours de présence de l'infirmier(ère) scolaire

Jours de présence au collège :

LUNDI 8:00 - 16:30

MARDI 8:00 - 16:30

MERCREDI 8:00 - 16:30

JEUDI 8:00 - 16:30

VENDREDI 8:00 - 16:30

**Attention: un jour toutes les deux
semaines de présence sur les
écoles**

A RETENIR

- **L'infirmier(ère) scolaire assure prévention, écoute, accompagnement et premiers soins, mais elle ne remplace ni un médecin, ni une permanence médicale.**
- **Elle contribue au bien-être et à la réussite de tous les élèves.**



N'hésitez pas à lui demander conseil !